Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 17

Artikel: La philosophie du cautionnement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

oh na fài na! mâ tot parâi qu'étâi onna vouâire ristou.

- Bouna né à ti, que dit lo valet, ein eintreint à l'hotô, iô lo pére fasâi justameint couâire âi bétions, dein la mermita mimerô ceint.
- Bon vépro! qu'on lâi repond, que dis-tou dè bon?
- Oh vouâiquie! voudré vo derè oquiè, que dit âo vîlho.

Lo pére que se démausiave de l'affére se peinsa; lo faut pas brusqua, quand bin la lai vu resusa, et lai dit: Eh bin chîta-te quie su cllia dzévala. Lizette! que crie à sa fenna: Va t'ein vai ao pailo derrai queri onna botolhie d'édhie de cerise; te preindré iena de clliao qu'ont lo papai, l'est de la premîre couete.... Bon signo, se peinsa lo valet!.... Quand l'euron agotta cé quirche et que l'euron on pou dèveza de cosse et de cein, lo bounami à la felhie s'hazarda de la démanda.

— Ah! mon brâvo ami, repond lo pére, se te vâo mè crairè, laisse lè z'eimbarras à clliâo que lè z'ont. L'autro compre et s'ein allâ.

On part de dzo aprés tot le mondo savai lo refus et lo pourro djeinno gailla n'ousave pas ressailli pe Peinthalaz.

- Porquiè lâi as-tou pas bailli ta felhie que demandà âo pére, on vesin dè sè z'amis; l'est portant on dzeinti coo?
- Ne dio pas na, mâ sẻ chôquès cheinton pas prâo la courtena!

Quand lè Bourbaqui étont perquie, on vîlho sordâ dè pè Monlavela, qu'avâi servi ein n'Hollande lè z'autro iadzo, contrè lo grand Napoléïon, desâi:

— Ora que vayo cllião Français, cein mè fâ rassoveni diéro ne lè z'ein fo corré dein lo teimps.

— Câisi-vo dzanlhâo, que lâi repond on dzouveno coo qu'avâi étâ dein lè z'écoûlès, dâo teimps dâo vîlho Napoléïon, lè z'Hollandais ont adé étâ battus.

— Eh bin! quoui tè di lo contréro, tsancro dè merdão, lè Français no corressont aprés.

La philosophie du cautionnement.

Jean-Louis, le tisserand, et Hans, le cordonnier, étaient de bons voisins, toujours disposés à s'obliger l'un l'autre. Hans eut un jour besoin d'emprunter dix louis, mais pour les obtenir sa signature ne suffisant pas, il pria tout naturellement Jean-Louis de le cautionner, ce que celui-ci fit de la meilleure grâce du monde puisque, pensait-il, ce n'était qu'une simple formalité, Hans, quoique confédéré allemand, étant un brave homme et bien dans ses affaires.

L'époque du remboursement arriva. Hans avaitil eu du guignon, ou de folles dépenses avaient-elles absorbé son petit avoir? Je ne sais; mais le fait est qu'il ne put rendre la somme empruntée, et Jean-Louis fut bien dûment invité à le faire. Surpris on ne peut plus désagréablement à cette terrible nouvelle et hors de lui, il vole chez le disciple de saint Crépin et lui dit d'un ton navré:

— Mais, Hantse! vous m'en faites là d'une toute belle, moi qui ai déjà tant de peine à tourner et virer: tâchez-voi de vous procurer de l'argent pou ne pas me mettre comme ça dans l'embarras!

— Ma foi, mon jair Chan-L'vi, lui répond Hans qui n'avait pas l'air de trop se préoccuper de la chose, j'si pien faché, mais à quoi ils sert les cautions, si payent pas!

Dans une commune des environs de Lausanne, il est d'usage de ne régler qu'au nouvel-an les frais d'enterrement, ce qui oblige le croque-mort d'ouvrir un compte à chacun de ses clients. Malgré la loi du libre établissement, il ne craint guère la concurrence, même dans ce qu'il appelle ses bonnes années, et dort tranquille en attendant l'époque d'opérer ses rentrées.

Au nouvel-an passé, notre homme ayant reçu ses honoraires, plus le prix d'un tas d'engrais qu'il avait vendu, il s'en fut boire un verre à l'auberge. Comme en ces jours de fête la mort n'allait pas fort dans la commune, il fit de très longues séances autour de la bouteille, et aussi longtemps qu'il eut de l'argent, il ne rentra guère chez lui.

Sa femme, impatientée et regrettant les folles dépenses de son mari, s'en va enfin le rappercher au bout de quelques jours et l'aborda en l'apostrophant en ces termes: Tâtse-vâi dè t'ein veni, vîlho soulon! N'est-te pas onna vergogne d'avâi medzi d'on part dè dzo trâi moo, quatro petits einfants et cinq tsai dè fèmé, qu'on ne vâo pas savâi dè quiè vivrè stâo dzo que vint!

HISTOIRE D'UNE BOURSE VERTE

A Vouvray, bourgade étagée sur la rive droite de la Loire, et qu'une succession de châteaux et de villas semble relier à Tours, vivait il y a quelques vingt ans, un médecin que nous appellerons Jacques Desmurgers, en grande réputation dans le pays, où il s'était signalé, au début de son exercice, par des cures merveilleuses.

C'était un homme de science, c'était surtout un homme de cœur.

Cette noble carrière de la médecine, il l'avait choisie entre toutes parce qu'elle lui avait paru la plus propre à être immédiatement utile à ses semblables. Secourir l'humanité, tel avait toujours été son but, point de mire vers lequel se concentraient ses efforts.

Reçu docteur à la Faculté de Paris, il avait eu hâte d'aller se fixer dans ce coin de la Touraine, qu'il avait autrefois visitée et qui avait pour lui un véritable attrait, pour y entreprendre sa'mission philantropique. Et depuis qu'il exerçait il n'avait pas failli un jour à la tâche.

Toujours par monts et par vaux, le docteur ne rentrait au logis qu'à nuit noire. On le connaissait à dix lieues à la ronde. Si, au détour du chemin, au sommet du côteau, vous aperceviez tout à-coup un homme à cheval, sa trousse en bandouillière, vous pouviez affirmer hardiment que c'était là M. Jacques Desmurgers, porté par sa jument Cocotte. Dieu sait ce qu'il recueillait de saluts le long de sa route! Les paysans occupés aux travaux des champs, interrompaient